

spiritualité



Le pape François sera au Canada du 24 au 29 juillet. — ARCHIVES AFP, GABRIEL BOUYS

Un geste de réparation auprès des Autochtones

La visite du pape François au Canada, qui aura lieu du 24 au 29 juillet, peut être perçue comme un geste de réparation d'abord et avant tout, un geste continuant à ouvrir la voie à des relations plus humaines et invitant à poser d'autres gestes de réparation.

Car il y a eu tant d'abus par des prêtres, des religieux et religieuses catholiques, et ce, pendant une longue période de temps, des gestes qui ont causé et qui causent encore énormément de souffrances chez les membres des Premiers Peuples. Des vies et des cultures ont été détruites et elles sont encore aujourd'hui fragilisées.

Ce qui s'impose, c'est de réparer l'irréparable. Comment réparer le dénigrement et la dévalorisation de ces peuples et de leurs cultures au point de vouloir les faire disparaître? Comment apaiser tant d'impuissance, de méfiance et de rancœur se

manifestant par tant de misère sociale? Comment?

En reconnaissant les erreurs du passé qui entachent la mémoire de nos frères et de nos sœurs autochtones et empoisonnent leur quotidien. En demeurant vigilants pour ne pas répéter ces erreurs. En s'ouvrant, en reconnaissant et en s'enrichissant de leurs valeurs et manières de vivre. En applaudissant leur résilience et leur fierté. En reconstruisant des ponts par la multiplication de gestes qui leur feront sentir que nous les reconnaissons à leur juste valeur et que nous les apprécions.

Ces attitudes à adopter, ces gestes à poser prendront du temps à donner de leurs fruits, mais ils sont nécessaires à poser maintenant, en espérant qu'ils auront un effet d'entraînement. C'est dans ce sens que l'on peut interpréter la visite du pape François au pays auprès des Autochtones: un geste de réparation. En justice réparatrice, telle

que conçue, pratiquée et expérimentée au Centre de services de justice réparatrice (CSJR), la démarche se réalise et porte ses fruits lorsque l'offenseur admet ses torts et ses responsabilités et qu'il est prêt à présenter ses excuses. Alors on peut lui présenter une personne victime pour qu'à la fois, il entende la chaîne des conséquences que son geste a eues sur la vie de cette personne et aussi pour répondre à ses questions.

Cette démarche, au départ perçue comme impensable, produit habituellement des fruits qui vont bien au-delà de ce qui est attendu. Un immense apaisement se produit, laissant de la place à de nouvelles forces pour rétablir des relations de confiance mutuelle.

On ne peut pas changer ni effacer le passé, mais on peut tenter de toutes ses forces de s'en libérer et c'est à cette libération que mène une démarche sérieuse en justice réparatrice. Tout cela se passe dans

l'invisible intérieur de chaque personne. Mais se rendre vulnérable aux yeux des autres contribue à créer un climat de profonde confiance qui permet l'ouverture d'un dialogue imprévisible faisant tomber bien des barrières et bien des craintes. C'est alors que se révèle la dignité des personnes et que s'enclenche un mouvement d'entraide visant à se guérir et à grandir humainement. Découverte surprenante que de prendre conscience qu'à travers ces souffrances, il y a du beau et du bon renforçant chez chacun sa résilience.

Certains se demanderont si le pape François demandera pardon. Il l'a demandé à Dieu pour les souffrances causées et on peut penser qu'il réitérera les excuses présentées aux Premiers Peuples du Canada le 1^{er} avril dernier, devant les délégations autochtones alors venues le rencontrer à Rome. Le pardon n'a rien de miraculeux en soi. Sa portée apaisante et libératrice

ne peut surgir s'il n'est pas préparé humainement parlant par des gestes de réparations symboliques et concrets. Comme l'a souligné Norman Yakeleya, chef régional des Territoires du Nord-Ouest à l'Assemblée des Premières Nations, présent à Rome lorsque le pape a présenté ses excuses, il faut permettre au pardon de survenir, mais il est important de marcher sur ce chemin avec douceur et respect. De son côté, le philosophe Laurent Jaffro souligne qu'il n'y a pas de droit au pardon: lorsqu'il survient, le pardon est donné en toute liberté et il s'agit d'une démarche éminemment personnelle.

Voilà, semble-t-il, à la fois le sens des gestes que le pape François a commencé à poser et qui culmineront lors de sa visite. Voilà les fruits que l'on peut en espérer.

Raoul Lincourt
Cofondateur du Centre
de services de justice
réparatrice (CSJR)